

ALLIER SAUVAGE

Association pour la Sauvegarde du Val d'Allier

MANIFESTE INITIAL

Juin 2006

« Allier Sauvage » est le fruit d'une rencontre entre, d'une part les anciens de l'A.D.A. (Association de Défense de la vallée de l'Allier) qui, à l'initiative de Madame Voyret, avait notamment mené dans les années 80/90 un combat victorieux contre le projet de barrage écrêteur du Veurdre, et d'autre part les nouveaux venus que nous sommes, amoureux de notre rivière, et partageant les mêmes préoccupations quant à son avenir.

Le 11 avril 2006, l'Assemblée Générale de l'A.D.A. convoquée par son président Guy Bacquelin, après dix ans d'inactivité, nous a élus pour former un nouveau Conseil d'Administration de 10 membres, tous proches du fleuve depuis le haut Allier jusqu'à la Loire aval, et forts du soutien d'un réseau de professionnels de divers domaines : hydrobiologie, morphodynamique fluviale, urbanisme, paysage, droit public et de l'environnement, développement culturel, arts et culture....

Au cours de la même assemblée générale et conformément à la proposition que nous avons faite à l'A.D.A., sa dénomination, a été changée en Allier Sauvage (Association pour la Sauvegarde du Val d'Allier), ses objectifs et ses statuts ont été modifiés et son siège est situé maintenant à Moulins, 5 rue Grenier.

Le 10 mai suivant à Vichy, les objectifs d'Allier Sauvage ont été exposés devant une trentaine de personnalités, acteurs institutionnels et associatifs de la rivière, contactés dans le cadre de la concertation préalable à notre engagement associatif.

Le présent manifeste est conforme à l'esprit de la présentation effectuée ce jour là.

UN CONSTAT PREOCCUPANT

Notre engagement associatif, basé sur une grande connaissance de cette rivière Allier, que nous fréquentons pour la plupart depuis notre enfance, repose sur un constat : celui d'une rivière face à un nouveau tournant de son histoire, encore relativement préservée mais aujourd'hui dans une situation paradoxale, entre nouvelles menaces et opportunités nouvelles.

Après les quarante ans de désintérêt et de dégradation qui ont fait oublier l'Allier vivant de l'avant-guerre, (endiguements, barrages et pollution) et parallèlement à la mutation de l'agriculture, les quelques vingt années passées ont constitué une période charnière :

- Alertes lancées par des pionniers de la reconquête de l'Allier et combats associatifs contre les projets d'aménagement catastrophiques (A.D.A, S.O.S. Loire vivante, Associations de pêcheurs et de protection du saumon, etc...).

- Inversion des tendances à l'artificialisation des milieux : abandon des projets de nouveaux barrages et digues, interdiction de l'extraction des granulats, création de la réserve naturelle du Val d'Allier, effacement du barrage de Saint Etienne du Vigan...
- Politiques générales de diminution des pollutions urbaines, de suivi de la qualité de l'eau (Agence de l'Eau Loire Bretagne), d'amélioration de la circulation des migrateurs (programme life), de gestion d'espaces préservés (Programme Plan Loire Grandeur Nature)...

Dans le même temps on a assisté à une aggravation de l'emprise et de l'impact de l'agriculture intensive (maïs) au détriment de la qualité des eaux, des paysages et de l'identité du Val d'Allier, et de la rivière en général.

Aujourd'hui, les institutions restent majoritairement préoccupées par la précarité de la ressource en eau potable et par les risques liés aux phénomènes d'inondation. Quant aux collectivités territoriales de tout niveau, elles ont commencé à s'approprier le sujet « Allier » comme élément de communication porteur et atout éventuel de développement.

L'histoire très récente de l'Allier est marquée par une évolution importante de l'engagement institutionnel, globalement positive (à l'exception de la dérive agricole), qui s'est déjà manifestée récemment de plusieurs façons, plus ou moins adroites et ambitieuses :

- Symbolique, avec les assises de l'environnement, régionales en 2004 (Auvergne) et départementale en 2005 (Allier) largement tournées vers le patrimoine fluvial que représente l'Allier.
- Courageuse, avec la création de la salmoniculture de Chanteuges, financée dans le cadre du 2^{ème} Plan Loire, et du Conservatoire du Saumon Sauvage.
- Réductrice, avec la création d'une zone Natura 2000 au périmètre quasiment limité au domaine public fluvial dans un premier temps (Directive Habitat).
- Décisive mais frileuse, avec l'engagement laborieux de l'élaboration des deux S.A.G.E. Allier, aval et amont.
- Ambitieuse mais maladroite, avec le lancement d'un projet régional de « route de l'Allier » comme grand itinéraire longeant la rivière « au plus près de l'eau ».
- Volontaire mais désordonnée, avec le recrutement simultané de divers chargés de mission « rivière » (E.P.L., Région Auvergne, Clermont Communauté), sans recherche de mutualisation des moyens.
- Novatrice avec l'engagement d'un projet d'Ecozone sur l'Allier, qui témoigne de l'intérêt tout à fait nouveau du Grand Clermont pour la rivière qui le borde.

C'est en matière de fréquentation excessive, avec les perspectives de développement du tourisme et des loisirs, qu'apparaît une nouvelle menace et que l'on peut craindre aujourd'hui le pire, si l'on tient compte de l'efficacité de diffusion des informations par les médias et par internet.

En effet, l'évolution de notre société européenne de plus en plus urbaine s'accompagne d'un fort engouement pour les milieux naturels, qui après avoir déjà touché plusieurs vallées fluviales (Ardèche, Tarn, Dordogne...) se tourne aujourd'hui vers celle de l'Allier, apportant son cortège de déséquilibres : reconversion du patrimoine bâti en résidences secondaires, développement de la location de canoës en usage libre, invasion par les véhicules tout-terrain (motos, quads, 4 x 4), publication de guides de randonnées...

C'est ainsi que l'on a vu se développer depuis quelques années, dans le milieu naturel une détérioration de sites jusqu'alors intacts (saccage de grèves et de prairies alluviales par les véhicules tout terrain, restes de foyers, détritiques et verre brisé ...) en même temps que le milieu humain découvrait des agressions nouvelles, comme par exemple le vol ou le déplacement de bateaux, obligeant maintenant, par exemple, les marins du Veudre à amarrer leurs gabares sur une île !

Quant aux populations riveraines, elles ne semblent pas encore être très concernées par ces sujets, les modes de concertation et de sensibilisation permettant de les atteindre n'ayant pas encore été trouvés par les institutions, comme l'illustre le très faible taux de réponse à la concertation publique relative à la révision du SDAGE, engagée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. On constate même une dérive des usages par certains des riverains eux-mêmes (dévastation par les quads, par exemple).

DES CONVICTIONS AFFIRMEES

Notre conviction profonde est que la véritable valeur de l'Allier se fonde sur une confrontation équilibrée entre ses deux richesses : celle d'un milieu naturel d'une variété et d'une qualité exceptionnelles et celle d'une société humaine, respectueuse de la rivière et empreinte de la culture de son terroir.

C'est pourquoi, en plus des buts de l'A.D.A. originelle, nous avons introduit dans ses statuts *« la préservation et la mise en valeur de la rivière Allier et de ses abords, comme milieu naturel à la fois sauvage et agricole, ainsi que comme lien culturel et cadre de vie pour les habitants du Val d'Allier »*.

Nous sommes nombreux à penser que notre rivière présente une richesse exceptionnelle, qu'on ne peut résumer à sa capacité de ressource en eau potable, même si l'amélioration de sa qualité, aujourd'hui prioritaire, est indissociable des équilibres environnementaux qui caractérisent sa nature « sauvage » : biodiversité et qualité de ses milieux naturels, morphodynamique et charge alluviale, corridor écologique et axe migratoire, tradition agricole et forêt alluviale...

Ni passéistes, ni utopistes, nous estimons que l'Allier constitue un patrimoine collectif de très grande valeur pour l'avenir des territoires qu'il traverse et que sa préservation et sa valorisation passent par une ré-appropriation cultivée de la rivière par les habitants du Val d'Allier, plus que par son exploitation pour un tourisme de masse et une agriculture industrielle dénaturante.

Nous ne voulons pas que l'Allier soit galvaudé et pillé au nom d'un développement factice et nous préférons aux démarches uniformisantes et aux approches incomplètes ou sectorielles, celles qui conduiront à son enrichissement global à travers une hiérarchisation des usages de la rivière sur ses différentes parties et un rapport intelligent entre fréquentation humaine et préservation naturelle.

L'Allier représente donc pour nous, ses riverains, un bien précieux à sauvegarder et à enrichir dans toutes les composantes, naturelles, humaines, culturelles et économiques qui en font aujourd'hui la rareté.

Un certain nombre d'acteurs locaux, mènent déjà et parfois depuis longtemps des actions exemplaires en faveur de cette « culture Allier » et cela dans des domaines très variés : agriculture, batellerie, sites et paysages, tradition culturelle,... A ce titre, l'initiative d'un « inventaire de témoins naturels et humains de la dynamique fluviale » lancée par le Conservatoire des Sites et Paysages de l'Allier mérite d'être saluée, suivie et soutenue.

D'autres, bien que parfois animés au départ de l'intention louable de faire connaître et partager cette rivière sauvage, s'inscrivent dans une logique d'exploitation à court terme, incompatible avec l'intégrité des milieux à préserver et avec la qualité de vie que ses habitants riverains aspirent à conserver : canoë-business, randonnées sur berge tout public, quads et motos « vertes », aménagement d'accès inopportuns, « nettoyage » des berges,...

Il est urgent de choisir entre ces deux tendances, celle qui assurera au Val d'Allier l'équilibre permettant d'en développer à long terme le caractère habité et vivant, pour les habitants du Val d'Allier, comme pour la faune et la flore de la rivière, ainsi que d'en garantir la qualité et la rareté pour des visiteurs initiés.

C'est au prix de ce choix décisif que notre patrimoine collectif s'enrichira, au bénéfice de l'ensemble du Val d'Allier, au lieu de s'appauvrir comme ce fut déjà malheureusement le cas pour d'autres rivières.

En ce sens, le nom de l'association « Allier Sauvage » constitue la revendication du maintien et de la reconquête du caractère le plus sauvage possible de la rivière Allier.

Quant aux graves déséquilibres générés par l'évolution de l'agriculture dans le Val d'Allier (pollution des nappes, prélèvements excessifs, altération des cours d'eau, dénaturation du paysage, appauvrissement des sols...), il ne s'agit pas pour nous d'en rester à l'opposition stérile entre économie et environnement, mais bien de concevoir une approche holistique du sujet pour que soit recherchées de nouvelles formes d'agriculture, compatibles avec la préservation du Val d'Allier en termes de développement durable.

Là encore, la solution à ce grave problème est sans doute multiple, en fonction des différents territoires traversés par la rivière, et aussi probablement graduelle par rapport à l'éloignement du cours d'eau et à la proximité de sa nappe phréatique.

Il est urgent de considérer l'agriculture comme l'activité économique primordiale du Val d'Allier et, à ce titre, de réorienter résolument ses pratiques pour qu'elle contribue à la préservation de ses milieux et de ses paysages, en mettant en œuvre les politiques publiques nécessaires, en synergie avec les autres secteurs de développement (industrie agro-alimentaire, artisanat, tourisme et loisirs, vie sociale,...).

Favoriser la diversité de pratiques agricoles intégrées à une nouvelle politique de mise en valeur du Val d'Allier, prenant en compte toutes ses composantes environnementales, sociales et économiques, nécessitera d'appréhender globalement le rôle que joue ou que pourrait jouer l'agriculture depuis le haut-Allier jusqu'au bec d'Allier.

Quelle place pour l'industrie semencière de la limagne clermontoise ? Comment favoriser les dynamiques locales intégrées, à l'exemple de la magistrale démonstration réussie par les Amis du Val d'Allier dans le Cher ? pourquoi le bocage bourbonnais cède-t-il la place aux cultures de maïs et comment stopper cette hémorragie ?... telles sont par exemple les questions auxquelles il faudrait répondre rapidement.

DES ORIENTATIONS VOLONTAIRES

Notre intention principale est de mobiliser les acteurs de la rivière dans une grande perspective commune de préservation et de mise en valeur de l'Allier au plus haut niveau possible.

C'est pourquoi notre association entend participer aux débats qui s'engagent actuellement sur le sujet (3^{ème} Plan Loire, SAGE, projets des collectivités, dialogue inter-associatif , etc...) et cela en poursuivant deux objectifs principaux :

- 1° Situer au plus haut niveau d'ambition le rapport entre la mise en valeur du Val d'Allier et la préservation de sa rivière, de sa morphodynamique, de la richesse de sa biodiversité et de la qualité de ses paysages.**
- 2° Donner aux habitants du Val d'Allier la prépondérance dans son usage et dans la définition de son avenir, en basant celle-ci sur une concertation éclairée avec les acteurs associatifs, économiques et politiques engagés dans des actions conformes à ces deux objectifs.**

Il nous paraît important pour cela de promouvoir, notamment, plusieurs orientations volontaires :

- **L'Allier présente une richesse exceptionnelle dans le bassin de la Loire et mérite à ce titre une attention particulière.** Son caractère sauvage et l'authenticité de son environnement doivent être préservés et reconquis avec la plus ferme volonté.
C'est en privilégiant la sauvegarde de l'Allier sauvage qu'on entraînera l'ensemble du bassin de la Loire vers le meilleur niveau de préservation de ses milieux naturels et de ses ressources, contribuant ainsi à lui conserver son caractère exemplaire au niveau européen (Plan Loire Grandeur Nature).
- **Les pôles urbains de l'Allier constituent les sites prioritaires d'accès et de fréquentation de la rivière,** parce qu'ils sont naturellement sollicités, parce que les moyens de gestion peuvent y être trouvés, parce que les actions de sensibilisation y sont les plus efficaces et parce que les secteurs naturels les plus riches s'en trouveront épargnés. Les villes qui s'échelonnent le long de la rivière, telles que Langeac, Brioude, Cournon, Pont-du-Château, Vichy, Moulins, ou Le Veurdre, représentent un formidable réseau de sites potentiels pour la sensibilisation des populations riveraines à la richesse de l'Allier, ainsi que pour l'initiation de ses visiteurs à un tourisme plus contemplatif, que ludique et colonisateur.
- **La fréquentation de la rivière dans ses parties restées sauvages est à réserver à des initiés (riverains, habitués, scientifiques, visiteurs encadrés...)** et cela d'autant plus que l'équilibre entre l'authenticité agricole et le caractère sauvage y sont préservés. C'est ainsi par exemple que la partie la mieux conservée de l'Allier de plaine entre Villeneuve sur Allier et le Bec d'Allier mérite d'être « fermement protégée » alors que sa partie la plus soumise à la pression humaine (urbanisation et agriculture industrielle) entre Clermont-Ferrand et Vichy appelle une politique de reconquête, dans laquelle l'aménagement des loisirs « doux » pourrait sans doute trouver sa place pour le plus grand nombre.

- **Evaluation et gestion doivent être les conditions de toute action donnant accès à la rivière dans ses parties naturelles.** Il sera préférable pour cela de privilégier les sites traditionnels que fréquentent déjà ses riverains, et d'y expérimenter de nouveaux modes de développement avant de les généraliser. La récente prise de gestion du site des Coqueteaux à Montilly par le Département de l'Allier présente le bon exemple d'un choix d'expérimentation pertinent. Tout au contraire la constitution d'un itinéraire pour piétons et deux roues « au plus près possible de l'eau » tout le long de la rivière, initialement imaginé par la Région Auvergne, représenterait une lourde menace de détérioration des rives naturelles de l'Allier, de banalisation de son accès et de condamnation de son caractère sauvage.
- **Toute politique pérenne de préservation et de reconquête de la rivière passe par une ré-appropriation, respectueuse de sa richesse, par ses populations riveraines.** C'est pourquoi les collectivités du Val d'Allier et ses communes en particulier doivent y jouer un rôle de premier plan, leurs dirigeants méritant pour cela d'être sensibilisés, convaincus et soutenus. C'est aussi pourquoi les acteurs engagés à quelque titre que ce soit dans la préservation du patrimoine et des traditions qui ont forgé la richesse du Val d'Allier (agricoles, artisanales, culturelles...), sont autant de relais privilégiés, dont les actions méritent d'être soutenues et valorisées.
- **Le devenir de l'agriculture, est à reconsidérer dans un contexte d'expérimentation et de promotion de nouvelles pratiques pérennes et mieux intégrées.** Il faudra pour cela établir un dialogue constructif entre les différents acteurs socio-économiques et politiques, afin de ne pas laisser l'agriculture seule face à son destin tourmenté, en faisant du Val d'Allier un territoire d'exception et en misant sur un développement basé sur des valeurs de pérennité et de synergie entre différents secteurs d'activité.
- **Le développement qui doit être recherché pour les territoires traversés par l'Allier, qu'il soit agricole ou touristique par exemple, est un développement à forte valeur ajoutée plus qu'un développement par le nombre ou la masse,** et cela d'autant plus que l'authenticité originelle du territoire concerné se trouve préservée. Les initiatives des communes de Saint Arcon dans le haut Allier (hôtellerie de charme « éclatée ») comme celle du groupe propriétaire d'Apremont sur Allier près de la confluence avec la Loire, font valeur d'exemple en matière de tourisme.
Dans le domaine agricole, l'exemplarité de l'engagement des Amis du Val d'Allier dans le département du Cher, peut faire valeur de référence face à une maïsiculture envahissante et sous perfusion d'aides publiques.

DES INTENTIONS CLAIRES

Forte de ces convictions et sur la base de ces orientations, notre association, Allier Sauvage, souhaite participer à un grand mouvement de préservation, de reconquête, de ré-appropriation et de mise en valeur de l'Allier, en développant son action suivant plusieurs modes :

- **Concertatif :**

Animation sur l'Allier d'un collectif d'échange entre les acteurs associatifs, économiques et institutionnels, dont les positions, engagements et actions vont dans le sens des orientations proposées.

L'objectif est là d'alimenter une réflexion nécessaire à la définition d'ambitions réalistes pour le Val d'Allier et à l'identification des choix décisifs permettant de les réaliser. Il est aussi de favoriser la reconnaissance et la promotion des actions exemplaires menées par certains de ces acteurs. Il est enfin de forger un idéal commun de préservation et de mise en valeur de l'Allier, que chacun de ces acteurs puisse revendiquer et promouvoir dans ses relations avec les institutions,

ainsi que dans le cadre des différentes consultations pour lesquelles ils se trouveront sollicités. *La rencontre organisée le 10 mai à Vichy a ouvert ce champ d'action, qui n'est pas du tout incompatible avec son inscription dans le mouvement inter-associatif élargi à l'ensemble du bassin de la Loire, dont S.O.S. Loire Vivante a pris l'initiative à travers ses assises géographiques.*

- **Juridique :**

Reprise éventuelle de la tradition combative de l'A.D.A. avec l'engagement des procédures juridiques qui seraient nécessitées par la menace de projets d'aménagement, d'actions publiques ou privées, ou de réglementations contraires à la sauvegarde du Val d'Allier et à son développement équilibré.

Ce pourrait être le cas par exemple à cause d'une relance éventuelle du projet de barrage écrêteur du Veurdre, telle que l'a laissé entendre très récemment Monsieur le Préfet de la Nièvre dans son rapport sur l'intercommunalité. Cela pourrait aussi être le cas si les Préfets successifs de l'Allier continuaient à promulguer des arrêtés d'interdiction de baignade dans la rivière, qui nous paraissent tout aussi infondés qu'en totale contradiction avec sa ré-appropriation par les populations riveraines.

- **Scientifique :**

Préfiguration d'un observatoire de la rivière Allier et de ses abords, dans toutes ses composantes environnementales et socio-économiques, nécessaire à la définition et à l'évaluation des actions de préservation, de reconquête et de mise en valeur.

L'objectif est ici multiple :

- Susciter la mise en cohérence et en synergie, des travaux d'observation réalisés par les différents acteurs universitaires, associatifs et institutionnels.
- Incrire dans le 3^{ème} Plan Loire Grandeur Nature la mise en œuvre sur six ans d'un observatoire de l'Allier le plus complet possible, selon le projet préalable élaboré par l'Equipe Pluridisciplinaire du Plan Loire.
- Instituer l'observatoire de la rivière Allier comme base d'application, d'évaluation et d'amélioration des SAGE amont et aval.
- Alimenter les actions de reconnaissance de l'Allier par les populations ainsi que les débats nécessaires à sa préservation et à sa reconquête.
- Aborder la question agricole de façon globale (économique, sociale et environnementale) et positive, pour rechercher les voies des mutations nécessaires.
- Fournir aux collectivités et aux institutions un outil d'aide à la décision dans leurs choix de développement et de valorisation du Val d'Allier.

Une première réunion de concertation (organisée dans ce sens le 21 juin 2006, a confirmé l'intérêt partagé pour ce projet par la quinzaine d'acteurs principalement concernés.

- **Culturel :**

Elaborer le projet d'une grande manifestation estivale et annuelle, à la fois festive et culturelle, établie sur un ensemble de sites du cours de l'Allier (Chanteuges/Langeac, Vichy, Moulins, Le Veurdre/Livry/Château-sur-Allier...), favorisant la ré-appropriation par ses populations riveraines, ainsi que la diffusion des messages nécessaires, tout en participant au développement du territoire.

L'objectif sera là aussi multiple :

- Rassembler autour de leur rivière, les habitants d'un Val d'Allier élargi, dans un contexte convivial contribuant au processus de ré-appropriation souhaité.
- Offrir une occasion exceptionnelle de diffusion collective des messages importants (protection de la ressource en eau, préservation des milieux et espèces naturelles, prévention des risques d'inondations...).
- Permettre aux acteurs engagés dans la préservation et la mise en valeur du Val d'Allier, sous toutes ses formes, de promouvoir leur action et de susciter l'adhésion du plus grand nombre.
- Participer au développement du Val d'Allier et de ses régions par l'effet d'animation produit, ainsi que par le rayonnement européen qui sera engendré en fonction de l'ampleur et de l'ambition créative de l'événement.

L'inscription de ce projet dans le cadre du Plan Loire permettrait d'asseoir ces « Fêtes de l'Allier » sur une progression pluriannuelle susceptible d'en assurer le développement pérenne.

Les orientations et les intentions décrites dans le présent manifeste ne semblent pas très éloignées des propositions contenues dans le document stratégique interrégional, actuellement soumis à concertation par l'Etablissement Public Loire, sur les suites du Plan Loire pour les années 2007-2013 : « Bassin de la Loire : un territoire à vivre ensemble, des ambitions à partager ».

La seule véritable différence consiste, de notre part, à proposer de faire de la Vallée de l'Allier un sous-ensemble exceptionnel du bassin de la Loire, celui d'une rivière encore sauvage, complémentaire d'un Val de Loire plus aménagé, patrimonial et touristique.

Ne serait-ce pas un de ces merveilleux retours de l'histoire si la petite association Allier Sauvage se retrouvait aujourd'hui de connivence avec le Grand Etablissement Public Loire, vingt ans après que la virulente A.D.A. se soit si violemment affronté avec l'autoritaire E.P.A.L.A. (David et Goliath réunis par cette ambition commune à faire partager au plus grand nombre), ou serait-ce simplement le signe d'une prise de conscience générale arrivant à maturité ? ...

Nous pensons par ailleurs qu'il est absolument nécessaire et souhaitable d'intégrer aux objectifs du prochain Plan Loire Grandeur Nature le principe de mise à contribution d'un milieu associatif fédéré et soutenu, comme force de proposition et relais de sensibilisation entre les institutions et les citoyens.

Le succès du Plan Loire Grandeur Nature, comme celui des politiques en faveur d'une meilleure gestion de la ressource en eau, passera dorénavant par des choix politiques courageux nécessitant l'adhésion de la population. Il est aujourd'hui vital que les institutions qui en ont la charge s'appuient sur un milieu associatif, qui ne demande qu'à s'engager plus encore dans le cadre d'une concertation mature et constructive. Telle est l'ambition de notre association Allier Sauvage pour les mois qui viennent.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président d'Allier Sauvage
Joël HERBACH